

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1844	969	800	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	521	272	223	6	12 %
			Masculin	1323	697	577	44	88 %
			Total	1844	969	800	50	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	62	4	2	0	0 %
				AB	305	74	39	1	2 %
				B	668	383	284	29	59,2 %
				TB	519	440	416	19	38,8 %
				TBF	62	60	58	0	0 %
				Total	1618	961	799	49	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Total	3	0	0	0	
				Sans mention	168	7	0	0	0 %
				AB	23	1	1	1	100 %
				B	14	0	0	0	0 %
				TB	10	0	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	216	8	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1482	941	791	49	98 %
			En réorientation	95	18	7	1	2 %
			Non scolarisés	17	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	237	8	0	0	0 %
			Autres	13	2	2	0	0 %
			Total	1844	969	800	50	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1452	891	742	46
			Autres doublettes	133	68	56	3
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MPSI (5279)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	91,6 %	92,9 %	93 %	93,9 %
		Autres doublettes	8,4 %	7,1 %	7 %	6,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes, surtout dans les disciplines scientifiques	Bulletins de 1ère et Terminale	Essentiel
	Notes, surtout dans les disciplines scientifiques	Bulletins de 1ère et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences essentiellement scientifiques	Fiche Avenir	Complémentaire
	Compétences essentiellement scientifiques	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Compétences transversales de rigueur, de persévérance et d'endurance	Tous les bulletins ne comportant pas l'évaluation des compétences, ces dernières n'étant pas prises en compte dans le classement	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Tous éléments joints par le candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Selon les éléments du dossier du candidat	Documents sources, attestations, récit circonstancié	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Exclusion de certains dossiers de terminale : parmi les dossiers issus de terminale (que ce lycée soit en France ou à l'étranger), une attention particulière est donnée aux dossiers comportant la mention « Peu démontrée » ou ne présentant pas la spécialité maths en terminale. Une commission spécifique, formée d'enseignants dans la filière, examine ces dossiers un par un pour déterminer s'ils peuvent être gardés dans le classement général ou doivent en être exclus. S'ils sont gardés, ils conservent le classement attribué automatiquement avec cependant un malus lié au caractère «Peu démontrée » indiqué par l'établissement actuel du candidat. Cas des élèves en réorientation : concernant les élèves ayant déjà fait une (ou des) année(s) dans le Supérieur, une deuxième commission est chargée de noter chacun des dossiers. Chaque membre de la commission met une note à chaque dossier, et un classement est établi à partir de la moyenne de chaque dossier. On classe ensuite ces dossiers parmi les dossiers issus de lycées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Principe de classement automatique : un algorithme est appliqué à tous les dossiers issus de terminale d'un lycée (que ce lycée soit en France ou à l'étranger). Chacun de ces dossiers reçoit une note sur 20, qui est la somme de 4 composantes : une liée à l'éloignement géographique ; une liée aux choix de spécialité ; une liée aux capacités dans les matières scientifiques ; une liée aux capacités dans les matières littéraires. Exclusion de certains dossiers de terminale : parmi les dossiers issus de terminale (que ce lycée soit en France ou à l'étranger), une attention particulière est donnée aux dossiers comportant la mention « Peu démontrée » ou ne présentant pas la spécialité maths en terminale. Une commission spécifique, formée d'enseignants dans la filière, examine ces dossiers un par un pour déterminer s'ils peuvent être gardés dans le classement général ou doivent en être exclus. S'ils sont gardés, ils conservent le classement attribué automatiquement avec cependant un malus lié au caractère «Peu démontrée » indiqué par l'établissement actuel du candidat. Cas des élèves en réorientation : concernant les élèves ayant déjà fait une (ou des) année(s) dans le Supérieur, une deuxième commission est chargée de noter chacun des dossiers. Chaque membre de la commission met une note à chaque dossier, et un classement est établi à partir de la moyenne de chaque dossier. On classe ensuite ces dossiers parmi les dossiers issus de lycées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le suivi des spécialités mathématiques et physique-chimie jusqu'en terminale est primordial pour candidater en MPSI. Un bon niveau d'anglais et de français constitue un élément important pour le classement des dossiers. L'appréciation globale portée sur le candidat sur les bulletins est aussi prise en considération ainsi que l'assiduité. Les documents joints doivent être précis ; un simple déclaratif d'intérêt pour la voie MPSI ne peut suffire à attester d'un projet, d'une motivation profonde ; on attend des actes , des expériences vécues qui en témoignent.

Signature :

Anna-Maria REDONDO,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Claude Fauriel